

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 824 484

②1 N° d'enregistrement national : **01 06156**

⑤1 Int Cl⁷ : A 63 B 63/00, A 63 B 69/00

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 10.05.01.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 15.11.02 Bulletin 02/46.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : POEX LAURENT — FR.

⑦2 Inventeur(s) : POEX LAURENT.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

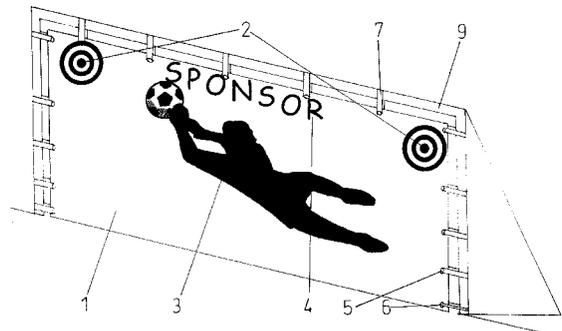
⑤4 DISPOSITIF POUR RENVOYER UN BALLON ENVOYÉ DANS DES BUTS DE SPORT.

⑤7 Dispositif pour renvoyer un ballon envoyé dans des
buts de sport.

L'invention concerne un dispositif permettant de ren-
voyer un ballon envoyé dans des buts de sport en l'absence
du goal afin d'éviter aux joueurs d'aller systématiquement
chercher leurs ballons dans les buts.

Il est constitué d'une toile (1) pouvant avoir des motifs
variés imprimés (2, 3, 4), présentant des trous (5) dans les-
quels sont introduits des éléments de tension et de fixation
(7) reliés aux montants des buts (9) afin d'imprimer à la toile
(1) une tension suffisamment importante pour que le ballon
puisse être renvoyé.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement desti-
né aux buts de football et aux buts de handball.



FR 2 824 484 - A1



La présente invention concerne un dispositif permettant le renvoi d'un ballon envoyé dans des buts de sport en l'absence de goal.

Les filets classiques utilisés conservent le ballon obligeant les joueurs à aller systématiquement chercher leurs ballons dans les buts.

5 Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte en effet selon une première caractéristique, une toile tendue, imprimée ou unie, d'une dimension variable. Cette toile est pourvue d'œillets répartis le long de ses cotés.

Selon une deuxième caractéristique, le dispositif comporte un système
10 d'attache et de tension permettant de fixer la toile aux montants des buts et d'imprimer à celle-ci une tension suffisamment importante pour qu'un ballon puisse être renvoyé.

Selon des modes particuliers de réalisation :

-la toile peut avoir des dimensions différentes afin de s'adapter aux divers
15 formats de buts tels le football et le handball.

-la composition de la toile peut varier dans la limite de résistance et (ou) d'élasticité liée au bon fonctionnement du renvoi.

-la toile peut supporter des motifs variés imprimés ou rajoutés par superposition.

20 -les œillets peuvent être répartis de manière variable afin de s'adapter aux différentes caractéristiques des poteaux de buts.

-le système d'attache et de tension peut utiliser à titre d'exemples non limitatifs des sangles avec système de blocage, mais aussi des ressorts, des tendeurs, des bandes textiles auto-agrippantes où tout autres câbles ou
25 élastiques.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

la figure 1 représente le dispositif complet de l'invention.

la figure 2 représente en agrandissement un exemple non limitatif de système d'attache et de tension complémentaire à la toile.

la figure 3 représente en agrandissement une variable non limitative de l'exemple du système d'attache et de tension complémentaire à la toile.

5 En référence à ces dessins, le dispositif comporte une toile (1) dont la matière possède des propriétés de résistance et d'élasticité suffisante pour supporter une tension importante liée aux systèmes d'attaches notamment dans le cas non limitatif où elle est réalisée en fibre de nylon.

Des motifs variés peuvent être imprimés ou rajoutés par un système de
10 fixations mobiles sur la toile (1) à différents endroits afin de représenter des zones cibles (2), des silhouettes (3), ou même des inscriptions publicitaires de marques ou d'évènements (4)

Les bords de cette toile (1) sont munis de plusieurs trous (5), espacés les uns des autres d'une distance permettant une résistance et une fixation
15 maximal, renforcés par des œillets (6) solides dont la forme et la matière permettent de laisser passer à l'intérieur différents moyens de fixation et de tension adaptés à l'invention.

Dans la forme de réalisation selon la figure 2, la toile (1) est tendue à de multiples endroits par une sangle (7), comportant une boucle de tension et
20 d'arrêt (8), passée dans l'un des œillets (6) et entourant un des montants (9) des buts.

Dans la forme de réalisation selon la figure 3, la toile (1) est tendue à de multiples endroits par un ressort (10), comportant à chaque extrémité un crochet, passée du côté de la toile (1) dans l'un des œillets (6) et du côté du
25 montant (9) des buts dans l'un des crochets (11) présents à l'origine sur les poteaux de buts.

A titre d'exemples non limitatifs, la toile aura des dimensions de l'ordre

de 7,20 m pour la longueur et de 2,30 m pour la hauteur ou de 2,90 m pour la longueur et de 1,90 pour la hauteur. Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux buts de Football ou aux buts de Handball.

REVENDICATIONS

1) Dispositif pour renvoyer un ballon envoyé dans des buts de sport caractérisé en ce qu'il comporte une toile (1) présentant des trous (5) renforcés par des œillets (6) dans lesquels sont introduits des éléments de tension et de fixation (7,8,10) reliés aux poteaux verticaux et à la barre 5 transversale reliant les deux montants des buts (9).

2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la toile (1) puisse être réalisée dans des matières différentes mais assurant une résistance et une élasticité suffisante pour renvoyer le ballon.

3) Dispositif selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en 10 ce que la toile (1) puisse recevoir des motifs variés (2,3,4) par impressions lors de sa réalisation ou par rajouts d'éléments mobiles par superpositions.

4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la toile (1) ait des dimensions variables permettant d'être adaptée à la taille des buts (9) pour lesquelles elle est destinée.

15 5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que les œillets (6), installés sur la toile (1) et répartis de manière optimale pour correspondre aux différentes caractéristiques des montants de buts (9), puissent par un diamètre et une résistance appropriée laisser passer des éléments servant d'attache et de tension (7,8,10).

20 6) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que les systèmes d'attache (7,8,10) permettent de fixer efficacement la toile (1) aux montants des buts (9).

7) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que les systèmes de tension (7,8,10) aient des niveaux 25 d'élasticité allant de très élastiques à non-élastiques en réponse aux variations des caractéristiques techniques de la toile (1).

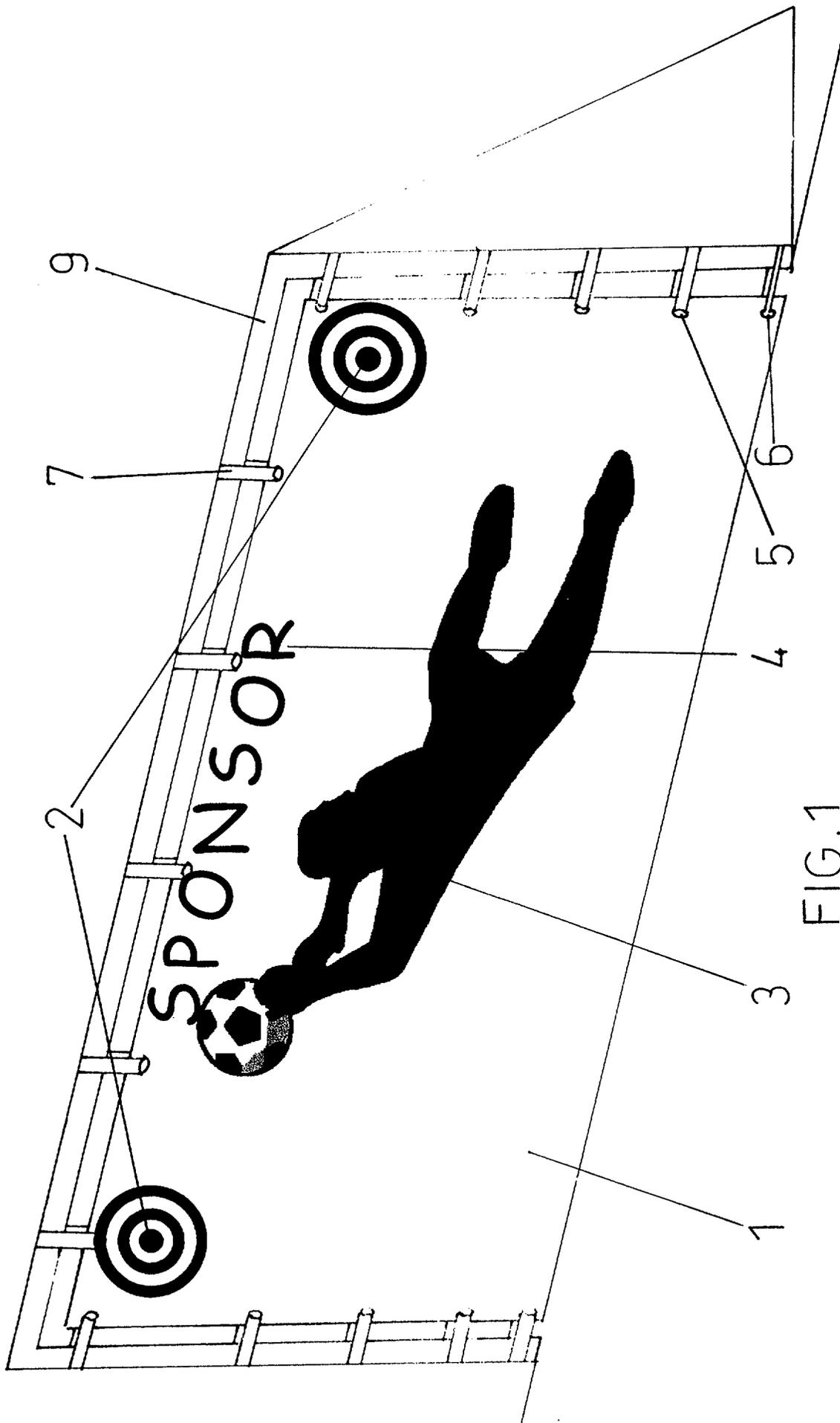


FIG. 1

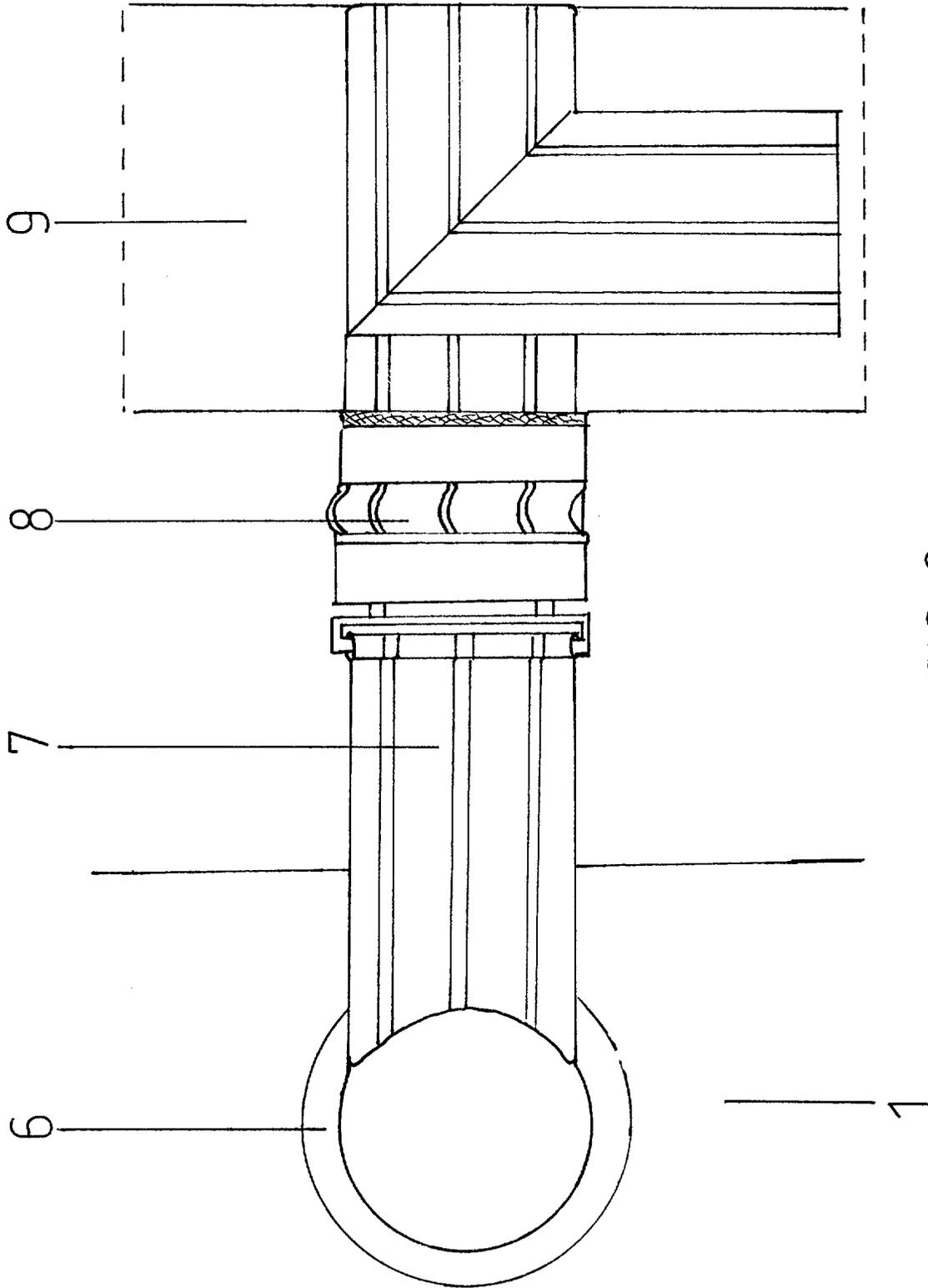


FIG. 2

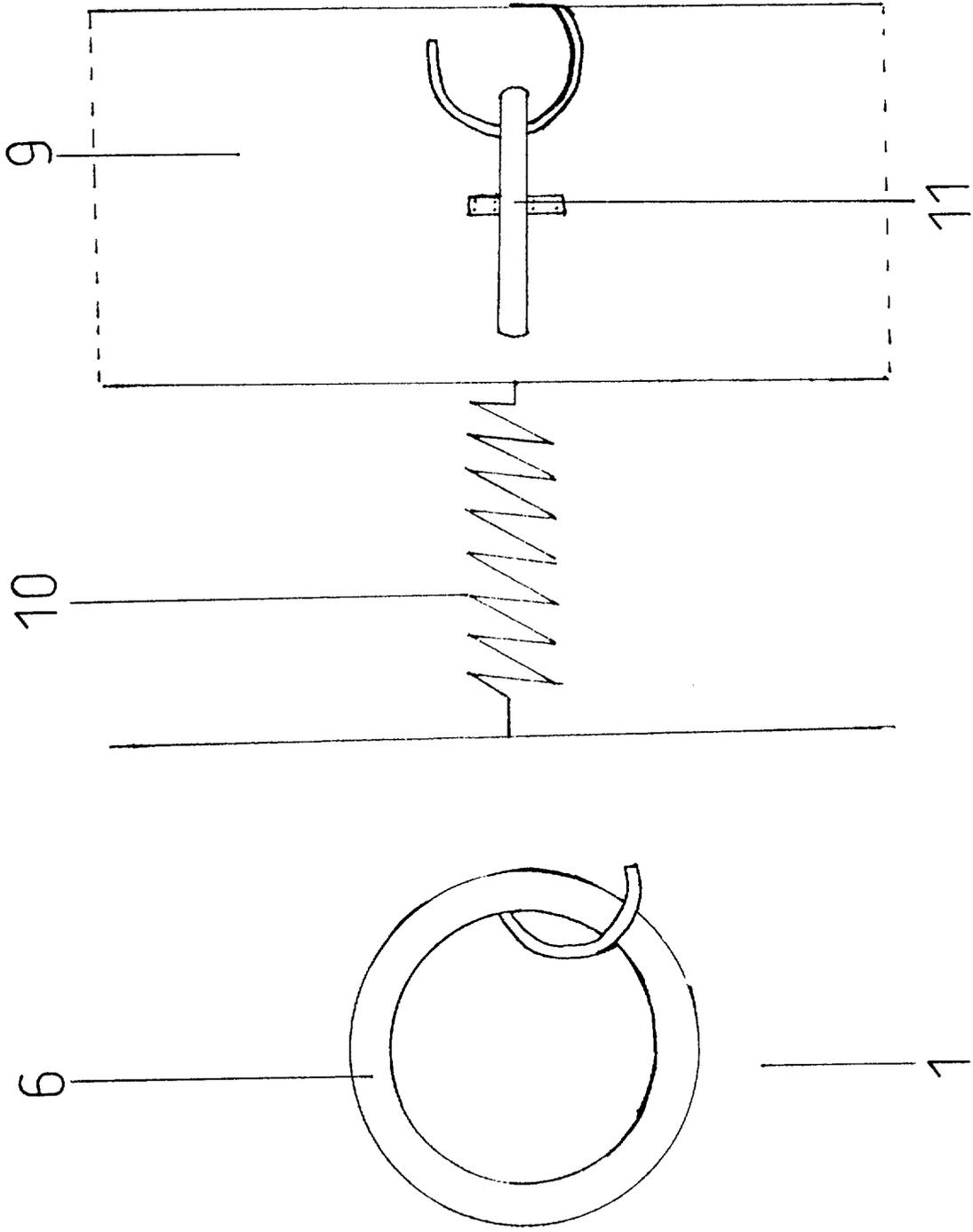


FIG. 3



2824484

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 604276
FR 0106156

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 4 456 251 A (BALAZ ANTON) 26 juin 1984 (1984-06-26) * revendications; figures * ---	1-7	A63B63/00 A63B69/00
X	DE 32 22 185 A (T R PLAST GMBH & CO) 15 décembre 1983 (1983-12-15) * revendications; figures * ---	1-7	
X	FR 2 562 431 A (LOIRE MICHEL) 11 octobre 1985 (1985-10-11) * page 3, ligne 23 - page 4, ligne 3; figures * ---	1-7	
X	US 4 657 250 A (NEWLAND PAUL H ET AL) 14 avril 1987 (1987-04-14) * abrégé; figures 2,8 * ---	1-7	
X	US 5 048 844 A (HASELTINE ARTHUR S) 17 septembre 1991 (1991-09-17) * abrégé; figures * ---	1	
A	US 4 083 561 A (DAFFER JR FRED R) 11 avril 1978 (1978-04-11) ---		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7) A63B
A	US 4 521 016 A (TOMINAGA YASUHIRO) 4 juin 1985 (1985-06-04) ---		
A	US 4 553 751 A (KETCHUM JOHN L) 19 novembre 1985 (1985-11-19) -----		
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
8 mars 2002		Sánchez y Sánchez, J	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0106156 FA 604276**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 08-03-2002
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4456251 A	26-06-1984	AU ZA 6152780 A 8004974 A	19-02-1981 26-08-1981
DE 3222185 A	15-12-1983	DE 3222185 A1	15-12-1983
FR 2562431 A	11-10-1985	FR 2562431 A1	11-10-1985
US 4657250 A	14-04-1987	JP 61226074 A	07-10-1986
US 5048844 A	17-09-1991	AUCUN	
US 4083561 A	11-04-1978	AUCUN	
US 4521016 A	04-06-1985	WO JP 8200008 A1 57501311 T	07-01-1982 29-07-1982
US 4553751 A	19-11-1985	AUCUN	